BÂTIR UN CONTINUUM DE PRÉVENTION : FORMER, DU CHANTIER À LA PDP

Dr Célia BOUCHEZ-SOUISSI
Médecin du travail, Référente PDP – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Allison MEHDI
Infirmière en Santé au Travail – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Emilie SWIDERSKI
Intervenante en Prévention des Risques Professionnels – APST-BTP-RP – Bourg-la-Reine

Introduction / Objectifs :

Depuis 2015, l'APST-BTP-RP a développé une formation pluridisciplinaire interne destinée à accompagner les équipes dans la mise en œuvre du continuum Fiche d'Entreprise (FE) – Étude de Poste (EDP) – Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) – DUERP des entreprises adhérentes. Elle vise à développer une culture commune entre médecins du travail, infirmiers en Santé au travail et préventeurs, en croisant les données du Dossier Médical en Santé au Travail (DMST), des FE et des EDP afin d'orienter des actions de prévention primaire intégrées aux plans d'action des DUERP des entreprises.

Méthodologie :

Le dispositif comprend 6 jours (42 h) répartis sur un trimestre (2 jours/mois), alternant apports théoriques, études de cas, mises en situation et travaux d'intersession. Le programme a été créé par un comité de pilotage pluridisciplinaire (médecin, infirmier, préventeurs), associant notre Direction générale et les Ressources humaines (RH).

Le parcours comprend :

- 12 modules, fondamentaux de la prévention ; spécialisation aux actions en milieu de travail (AMT) et aux risques/prévention des métiers du BTP ; maintien en emploi et PDP.
- 12 cas pratiques couvrant les principaux métiers du gros œuvre, du second œuvre, des finitions et des travaux publics (TP), réalisés en s'appuyant sur les fiches médico-professionnelles (FMP) de Présanse et le Fichier Actualisé des Situations de Travail (FAST) du Groupement national multidisciplinaire de Santé au travail dans le BTP (GNMSTBTP), etc.

La formation est animée :

- En interne : médecin, infirmier et préventeurs.
- En externe : formateurs de centres de formation d'apprentis (CFA) BTP, incluant une initition théorique et pratique aux gestes professionnels dans l'environnement professionnel, ainsi que l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) pour le DUERP.

L'évaluation repose sur un quiz de 40 questions, la capacité à sensibiliser les employeurs au DUERP, à réaliser une FE ainsi qu'une EDP en cas pratique.
Depuis 2019, la saisie des Fiches d'Entreprise (FE), des Études de Poste (EDP) et des données du maintien en emploi est réalisée dans un logiciel métier assurant leur interconnexion avec le Dossier Médical en Santé au travail (DMST).

Résultats obtenus :

À l'issue des sessions programmées en 2026, 125 professionnels auront été formés, représentant 62,5 % des 200 collaborateurs de l'APST-BTP-RP. Ce taux de couverture traduit une diffusion large de la culture de prévention et de la désinsertion professionnelle au sein des équipes pluridisciplinaires.
Sur la dernière année, en 2025, le taux de réussite des participants a atteint 95 %, avec un taux de satisfaction de 100 %.

Cette montée en compétences s'accompagne d'une progression des indicateurs PDP entre 2024 et 2025 : rendez-vous de liaison (+43,8 %), essais encadrés (+37,5 %), orientations vers le service social (+96,2 %). Enfin, le nombre de plans de maintien en emploi a doublé, passant de 271 à 541.

Nos accompagnements ont également permis la réalisation de 1 704 DUERP par les employeurs.

Discussion des résultats / Conclusion :

Ce retour d'expérience montre que le croisement des données est indi sociable du croisement des expertises métiers. La formation constitue un levier pour transformer les données issues du DMST, des FE et des EDP en actions de prévention ciblées afin d'accompagner les employeurs dans la mise en place de leurs plans d'action.

Les perspectives pour 2026 portent sur la saisie obligatoire des indicateurs de repérage de la désinsertion professionnelle (IRDP) dans le DMST, le déploiement du module EDP numérique dans notre logiciel métier, la mise en place d'une convention avec un CFA BTP afin de sensibiliser les apprentis, ainsi que la participation aux travaux de modernisation du DUERP de branche, intégrant des outils d'indicateurs et de suivi des actions dans le cadre des missions de l'offre socle.

Pour contacter l'auteur de cette communication : swiderski@apst.fr